Projet d'Accueil Individualisé ; Commune de Saint Martin du Manoir

Circulaire du projet d'accueil n° 2003-135 du 08/09/2003 (Bulletin Officiel n° 34 du 18/9/2003) Circulaire restauration scolaire n° 2001-118 au 25/06/2001(B0 Spécial n° 9 du 28/06/2001)

ELEVE CONCERNE

Dránam .

T NOIII.	FICHOIII.
Age :	
Sexe :	
Adresse :	
Date de Naissance :	
 Classe :	
Année scolaire du 1 ^{er} PAI:	
PAI reconduit pour l'année sc	olaire :

Nom .

La décision de révéler des informations médicales couvertes par le secret professionnel appartient à la famille qui demande la mise en place d'un projet d'accueil individualisé pour son enfant atteint de troubles de la santé évoluant sur une longue période. La révélation de ces informations permet d'assurer la meilleure prise en charge de l'enfant afin que la collectivité d'accueil lui permette de suivre son traitement et/ou son régime et puisse intervenir en cas d'urgence. Les personnels sont eux-mêmes astreints au secret professionnel et ne transmettent entre eux que les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Néanmoins, si la famille le juge nécessaire, elle peut adresser sous pli cacheté les informations qu'elle souhaite ne transmettre qu'à un médecin.

Je soussigné,	, père, mère, représentant légal, demande pou
mon enfant la mise en place d'un Projet d'Accueil Individual	lisé à partir de la prescription médicale et/ou du
protocole d'intervention du Docteur	tél :

J'autorise que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant dans l'établissement d'accueil : crèche, école, cantine, temps périscolaire.

Je demande à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements prévus dans ce document.

Signature du représentant légal :

Les parties prenantes ont pris connaissance de la totalité du document et des annexes. Ils s'engagent à le communiquer aux personnels qui pourraient être amenés à les remplacer.

Signatures du PAI et date :

Responsable établissement ou école Médecin Ed Nat ou de l'institution Maire ou son représentant

Adresse de l'établissement			
Chef d'Etablissement :			
Гél. :			
Mairie de SAINT MARTIN DU MA	NOIR		
Médecin de l'éducation national	le ou de l'institution, Coor	donnateur du Projet d'Accueil Indivi	dualisé
M Prénom	Lieu où il peut être joint	Téléph	none
		Bureau :	
		Portable:	
	PERSONNES A	PRF\/FNIR	
es urgences	I LIGOINILS A	TILVENIIX	
_			
Sur téléphone standard	15		
Sur téléphone portable	112		
es parents ou représentants léga			
	Monsieur	Madame	
Nom	Monsieur	Madame	
Nom N° téléphone domicile	Monsieur	Madame	
	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant Nom	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant Nom Adresse Téléphones	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant Nom Adresse	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant Nom Adresse Téléphones	Monsieur	Madame	
N° téléphone domicile N° téléphone travail N° téléphone portable Le médecin qui suit l'enfant Nom Adresse Téléphones L'allergologue qui suit l'enfant	Monsieur	Madame	

Pour tous les enfants concernés

> Trousses d'urgence contenant les médicaments prescrits par le médecin

- Indiquer les endroits où sont déposées les trousses d'urgence
- Les trousses sont fournies par les parents et doivent doit contenir un double de ce document.
- Les parents fournissent les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés.
- Les parents s'engagent à informer le médecin de l'éducation nationale ou de l'institution en cas de changement de la prescription médicale.

> En cas de déplacement scolaire : classes transplantées ou sorties

- Informer les personnels de la structure d'accueil de l'existence du PAI et l'appliquer.
- Prendre la trousse d'urgence avec le double de ce document.
- Noter les numéros de téléphone d'urgence du lieu du déplacement à l'étranger.

En cas de changement d'enseignant

- Faire suivre l'information de façon prioritaire

Pour les temps périscolaires et la restauration scolaire

- Ces temps sont placés sous la responsabilité du maire ou d'associations : il est important que leurs représentants soient associés à la rédaction du Pal

	Besoins spécifiques de l'élève					
	> Restaurant scolaire (cocher la mention retenue):					
	□ Non autorisé.					
	☐ Paniers repas seuls autorisés					
	 Régimes spécifiques garantis par le distributeur de restauration collective Menus habituels avec éviction simple (lecture des menus par les parents) 					
	☐ Autre (préciser -					
_						
	6					
	☐ Goûters habituels autorisés					
	☐ Consommation des goûters habituels avec éviction simple					
	☐ Aucune prise alimentaire autre que le goûter apporté par l'élève					
➤ Les activités d'arts plastiques						
Une attention particulière doit être portée à la manipulation de certains matériaux						
Fruits à coque, Cacahuètes (arachide)						
Pâtes à modeler						
	□ Pâte à sel					
	□ Autres (préciser) :					
> Autres aménagements à détailler						

Protocole de soins d'urgence

A renseigner par le médecin qui suit l'enfant

Nom:	Prénom:				
Date de naissance: Classe :	Etablisse	ment:			
Allergie					
à					
Composition de la trousse d'urgence (déposée à l'école) : l'ordonnance détaillée pour les soins et la liste des médicaments à faire figurer dans la trousse d'urgence sont joints en annexe : Antihistaminique : Corticoïdes : Broncho-dilatateur : Adrénaline injectable : Autres: Dès les premiers signes, prévenir les parents et le médecin traitant Appeler le SAMU (15 ou 112 sur portable) et pratiquer :					
Situations	Signes d'appel	Conduite à tenir			
Urticaire aigüe	Démangeaisons, boutons comm des piqûres d'ortie, plaques rouges				
Conjonctivite Rhinite	Yeux rouges, gonflés Eternuements, écoulement du nez				
Œdème sans signe respiratoire	Gonflement, des lèvres, du visag ou d'une partie du corps	е			
Troubles digestifs	Douleurs abdominale vomissements	5,			
Crise d'asthme	Toux sèche, gêne respiratoire sifflements audibles, l'enfant s plaint. de ne pas pouvoir respire correctement	e			
Œdème avec signes	Toux rauque, voix modifiée, Signe	rs			
respiratoires	d'asphyxie, d'étouffement	_			
Choc ou malaise	Malaise avec démangeaisons, gên respiratoire, douleurs abdominales nausées, vomissements				
Noter la date, l'heure des signes et des médicaments donnés Rester à côté de l'enfant ou de l'adolescent					
Date:	Signature et cacl	net du médecin			